

Image not found or type unknown



Démarrer une procédure

Par **feerose666**, le **21/10/2015** à **13:13**

Bonjour,

Mon ex mari et moi même voulons divorcer au plus vite. Voici donc ma question:

À partir de quand pouvons nous lancer cette procédure?

À la signature du compromis avec les 7 jours de rétractation ou devons nous attendre obligatoirement la remise des clés de la maison? Ça nous ajouterait quand même 2 mois...

Merci pour vos reponses